

PROFIL DE POSTE

Référence de l'annonce : DMI-MAD-2025-03

Poste ouvert aux personnes en situation de handicap

POSTE	
Poste	Chargé de projet sur les signalements des infections associées aux soins
Catégorie d'emploi	1
Emploi repère	Chargé de projet scientifique en santé publique (f/h)
Type de contrat	Exclusivement en mise à disposition de la fonction publique hospitalière.
Motif	Remplacement
Rémunération	Rémunération de la structure d'origine
Prise de fonction	Dès que possible
Renseignements	Sur le poste : Rémi Lefrançois, Responsable d'unité (Tel : 06 81 86 63 78) et Bruno Coignard, Directeur des maladies infectieuses (Tel : 01 41 79 69 97). Sur le recrutement : Marie-Christine Morel, Chargée du recrutement à la DRH – Tel : 01 41 79 68 28

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE	
Adresse	Le siège de l'agence est situé à Saint-Maurice (94). L'agence dispose également d'implantations régionales auprès des agences régionales de la santé. Localisation du poste : Site de Saint-Maurice (siège), 12 rue du Val d'Osne, Saint-Maurice (94).

PRESENTATION DE L'AGENCE	
Santé publique France est l'agence nationale de santé publique française. Etablissement public de l'Etat sous tutelle du ministre chargé de la santé créé par l'ordonnance 2016-246 du 15 avril 2016, elle intervient au service de la santé des populations. Agence scientifique et d'expertise du champ sanitaire, elle a pour missions :	

- 1° L'observation épidémiologique et la surveillance de l'état de santé des populations ;
- 2° La veille sur les risques sanitaires menaçant les populations ;
- 3° La promotion de la santé et la réduction des risques pour la santé ;
- 4° Le développement de la prévention et de l'éducation pour la santé ;
- 5° La préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires ;
- 6° Le lancement de l'alerte sanitaire.

L'agence est organisée autour de quatre conseils (Conseil d'Administration, Conseil scientifique, Comité d'Ethique et de Déontologie et Comité d'orientation et de dialogue), de directions scientifiques et transversales, et de directions assurant le support et le soutien à l'activité. Elle dispose d'implantations régionales (Cellules régionales) auprès des agences régionales de la santé. Son programme de travail, arrêté par son Conseil d'administration, s'articule autour de 6 enjeux : Anticipation, préparation et réponse aux menaces de santé publique, dont les épidémies ; Numérique en santé publique ; Santé environnementale, changement climatique et environnement de travail ; Fardeau des maladies et de leurs déterminants, efficacité des interventions et retour sur investissement de la prévention ; Stratégie de prévention, marketing social et approche par populations ; Inégalités sociales, vulnérabilités territoriales.

AFFECTATION	
Direction des Maladies Infectieuses (DMI) – Unité Infections associées aux soins et Résistance aux antibiotiques	

La Direction des Maladies Infectieuses (DMI) de Santé publique France coordonne la surveillance nationale des maladies infectieuses et l'alerte dans ce domaine. Elle réalise ou participe à des études épidémiologiques descriptives ou analytiques, des projets d'analyse de risque ou de modélisation de la dynamique de la transmission des maladies infectieuses.

La Direction est structurée en quatre unités thématiques : Infections zoonotiques, vectorielles et alimentaires (EAZ) ; Infections associées aux soins et Résistance aux antibiotiques (NOA) ; VIH, Hépatites B&C et IST (VHIT) ; Infections respiratoires et Vaccination (REV). Leurs activités s'articulent étroitement avec celles d'autres directions de l'agence, en particulier la direction Appuis, Traitements et Analyses de données (DATA), la direction des régions (DIRe), la direction Alerte et Crise (DAC) et la direction Prévention et Promotion de la Santé (DPPS).

Au sein de l'agence, l'unité Infections associées aux soins & Résistance aux antibiotiques appuie et développe ses activités en lien avec de nombreux partenaires externes, dont le réseau des CPIas, les Centres régionaux en antibiothérapie (CRAtb), les centres nationaux de référence (CNR), des réseaux de laboratoires, d'autres agences de sécurité sanitaire (ANSM, Anses), l'Assurance Maladie, les ARS et les directions d'administration centrale concernées (DGS, DGOS, DGCS). Elle est en charge, en lien avec un comité d'experts, de définir, attribuer par appels à projet et piloter les missions nationales des Centres de prévention des infections associées aux soins (CPIas).

Dans ce cadre, elle anime et coordonne des travaux conduits en propre ou délégués aux CPIas, dans le champ de la surveillance, des audits et évaluations de pratiques, de la prévention et de la communication, ou encore des études spécifiques (telles que les enquêtes nationales de prévalence). L'unité coordonne le dispositif national de signalement des infections associées aux soins (IAS), soutient en tant que de besoin les investigations des CPIas et ARS, et contribue à la gestion des alertes nationales qui en sont issues. Dans le cadre du Propias, une part croissante de son activité concerne les IAS et la RATB hors établissements de santé, notamment en établissements médico-sociaux (EHPAD) et en milieu libéral. L'unité apporte son expertise aux services du ministère (réponse aux saisines), au HCSP (CS3P) et à l'ECDC. Elle représente et coordonne la participation de la France au réseau européen de surveillance des IAS et de la RATB (HAI-Net, EARS-Net, ESAC-Net) sous l'égide de ce centre européen. Elle contribue enfin à la surveillance des COVID-19 associées aux soins, via le signalement et une surveillance dédiée aux professionnels en établissement de santé mise en œuvre en collaboration avec le Geres.

DESCRIPTION DU POSTE

Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.

Missions Au sein de l'unité Infections associées aux soins (IAS) et Résistance aux antibiotiques (RATB), la personne recrutée sur ce poste sera chargée de coordonner les activités de signalement des IAS.

Activités Sous la supervision du responsable de l'unité, et en lien avec les autres agents de l'unité ou de la DMI, la personne recrutée aura la charge :

- En lien avec la personne chargée d'étude des activités de signalement de l'unité, de coordonner et de contribuer au suivi des signalements d'IAS en établissements de santé, en établissements médicaux sociaux et en ville, et à leur analyse.
- Dans ce cadre et dans celui de la mise en œuvre des nouvelles orientations et priorités de signalements proposées en 2024 à la DGS, elle assurera plus particulièrement les actions suivantes :
 - Superviser le suivi des signalements, participer à leur gestion, identifier ceux nécessitant une action spécifique en rapport avec des épisodes infectieux épidémiques, émergents, récurrents et/ou d'une particulière gravité ;
 - Intervenir et contribuer à l'investigations des signalements, en cas de sollicitation émanant des partenaires de la prévention des IAS (Centres régionaux de Prévention des Infections associés aux soins-CPIas et ARS) ;
 - Contribuer à la permanence de l'unité sur la veille, participer à la gestion des alertes sanitaires en situation d'urgence, et à l'investigation des signaux nécessitant une action au niveau national et en lien avec les autres directions de l'agence (DIRé, DAC) et le ministère (CORRUSS) ;
 - Animer et coordonner le dispositif de signalement des IAS en établissements de santé, en lien avec le réseau des CPIas, via l'organisation de réunions régulières, la rédaction de bulletins de retro-information et de bilans ou l'organisation d'évènements à destination des professionnels déclarants (Lettre et Journée du signalement) ;
 - Contribuer à la formation continue des responsables des signalements des établissements de santé, en particulier concernant l'utilisation de l'application e-SIN, à l'aide d'outils dédiés qu'il s'agira de développer ou de faire évoluer (webinaires, guides) ;
 - Coordonner le support de l'application e-SIN utilisée pour les signalements, et accompagner les évolutions techniques de cet outil sur le terrain ;
 - Piloter l'analyse de la base de données des signalements et coordonner la production de notes, de rapports, ou d'articles scientifiques thématiques qui en seront issus ;
 - Accompagner les évolutions réglementaires relatives au signalement des infections associées aux soins et adapter les procédures et outils afférents ;

En fonction de l'évolution des priorités et besoins de la programmation de l'agence, la personne recrutée pourra être sollicitée pour contribuer, dans son domaine de compétences, à d'autres thématiques de l'unité. Elle participera aux astreintes de Santé publique France et contribuera à toute action entrant dans les missions de l'Agence si cela s'avère nécessaire en situation de crise.

PROFIL RECHERCHE

Diplôme A partir de bac+5 mais Doctorat en médecine ou en pharmacie, avec formation en santé publique et/ou microbiologie/infectiologie/hygiène hospitalière/épidémiologie souhaité

Expérience	Expérience d'au moins 3 ans dans une équipe opérationnelle / mobile d'hygiène, expérience aux activités du CLIN local d'un établissement de santé.
Aptitudes et compétences	<p>Il est attendu pour ce poste :</p> <ul style="list-style-type: none">- Bonne connaissance du système hospitalier et de santé publique, au niveau national et régional ;- Bonne connaissance des risques infectieux associés aux soins et de leur prévention ;- Qualités d'écoute et de dialogue, de concertation et de négociation avec les partenaires ;- Aptitude à la communication et à l'animation de réseaux ;- Autonomie, esprit d'initiative et d'équipe ;- Rigueur et sens de l'organisation ;- Esprit de synthèse, qualités rédactionnelles et expérience de publications scientifiques ;- Maîtrise de la suite Office. La maîtrise d'un logiciel d'analyse statistique (Stata, R, SAS, ...) serait un plus ;- Disponibilité ;- Anglais lu, parlé et écrit nécessaire.

POUR POSTULER

Adresser les candidatures (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence de l'annonce par courriel : recrut@santepubliquefrance.fr